



Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

APPEL A CANDIDATURES

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP recrute pour le compte du laboratoire d'histoire de l'IFAN Cheikh Anta Diop un(e) (01) chercheur(e) en histoire moderne et contemporaine africaine.

Diplômes requis

Être titulaire d'un doctorat (unique, de 3^e Cycle ou d'État) ou de tout diplôme équivalent en histoire moderne et contemporaine africaine, spécialité en étude des Sociétés africaines.

Missions principales

- recueillir les sources orales africaines et autres ;
- contribuer à la rédaction et à la mise en œuvre de projet institutionnel de recherche ;
- exécuter des tâches administratives en rapport avec les missions institutionnelles ;
- participer à la vie et à l'animation scientifique de l'institut ;
- rédiger au moins deux (02) articles scientifiques par an ;
- publier les résultats de ses travaux de recherche ;
- produire régulièrement un rapport annuel d'activités.

Expériences professionnelles

Avoir une expérience d'au moins deux (02) ans dans l'enseignement supérieur (pédagogie et recherche).

Éligibilité

- être âgé, au plus, de 45 ans au 31 décembre 2022 ;
- présenter un dossier complet à la date de clôture de l'appel à candidatures.

Modalités de sélection

Le recrutement se fera après examen des dossiers et entretien avec les candidats sélectionnés.

Lieu de dépôt, Modalités de dépôt et Date limite

Le dossier complet doit être déposé en ligne à l'adresse suivante : **<https://recrutement.ucad.sn>** au plus tard le **29 octobre 2022 à 12 heures**.



Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Pièces à fournir

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée au Recteur de l'UCAD de Dakar ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé daté et signé ;
- les copies légalisées des diplômes ou attestations et les relevés de notes (du bac au doctorat) ;
- les tirés à part des publications scientifiques avec preuves d'indexation ;
- les exemplaires de mémoires ou de thèses ;
- les justificatifs de l'expérience dans l'enseignement (recherche) ;
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- les attestations de services faits ;
- deux (02) lettres de recommandation.

Fait à Dakar, le 23 SEPT 2022

Le Recteur

Le Recteur
Président de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Ahmadou Aly MBAYE